






# TENNIS CLUB DE PONTCHATEAU

## Protocole reprise activité

Version V0 du 04/09/2020

### Listes des documents FFT

Affiche gestes barrières coronavirus	 Affiche-gestes-barri eres-coronavirus.pdf
Affiche lavage des mains coronavirus	 Affiche-lavage-des- mains-coronavirus.p
<b>FICHE DE RECOMMANDATIONS</b> Phase 3 de déconfinement intégrant la reprise des compétitions À PARTIR DU 22 JUIN 2020	 ff20-103_com_fiche _de_reco_deconfine

### Résumé succinct adopté au Tennis Club de PONTCHATEAU

**Référent COVID :** Justine GILLET (Présidente)

**Référent COVID délégué :** Ronan DANAIS (Entraîneur BE)

**Référent COVID délégué :** Benjamin CHARLES (Entraîneur BE)

#### Recommandations générales :

- Pour toute pratique et en tous lieux, le respect des gestes barrières doit être assuré. Le principe de distanciation de 1 mètre doit être respecté en situation statique et celui de 2 mètres en situation dynamique, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas
- Le masque doit être porté par toute personne en dehors des courts, lors des déplacements, ou en cas d'impossibilité de respecter les mesures de distanciation en situation statique
- Le masque doit être porté par les enseignants durant les cours collectifs si les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées
- En loisir comme en compétition, un(e) pratiquant(e) présentant des symptômes (toux, difficultés respiratoires, fièvre) ne vient pas jouer
- L'ensemble des enseignants professionnels peuvent reprendre leurs activités d'enseignement et d'animation

#### Pratique sportive et utilisation des espaces collectifs en zone verte :

- Pratique en plein air et sur courts couverts
- Sans protocole de balles différenciées
- Jeu en simple et en double mais en demeurant vigilant à appliquer le principe de distanciation
- Autorisation de la compétition en simple et en double dès le 22 juin pour le tennis
- Accès aux club-houses pour l'ensemble de leurs activités en intérieur et en extérieur
- Reprise de l'ensemble des cours collectifs avec le nombre habituel de participants, sous réserve du respect du principe de distanciation et des gestes barrières
- L'accès aux vestiaires collectifs demeure interdit

### Recommandations sanitaires :

- Les pratiquants :
  - Apportent leur propre gel hydro-alcoolique pour se nettoyer les mains avant et après le jeu
  - Sont invités à nettoyer leur chaise/banc avant et après la partie, par esprit civique et dans un but d'assainissement de leur environnement et de celui des joueurs qui leur succéderont.
- Les enseignants :
  - En vertu de leur rôle éducatif, restent vigilants à ce que les gestes barrières et une distanciation physique soient appliqués ;
  - Portent un masque en cours collectifs lorsque la distanciation ne peut pas être respectée.
- Les personnes présentes dans le club :
  - Demeureront vigilantes au respect de la distanciation physique et des gestes barrières en tous lieux et à tout moment ;
  - Portent un masque dans tous les lieux fermés (club-house, Proshop et vestiaires) ainsi que lors de leurs déplacements.